

Sondage sur l'investissement responsable 2019

Notre Sondage sur l'investissement responsable 2019 met en lumière les récentes opinions, mesures et intentions des investisseurs institutionnels et des experts-conseils à l'égard de l'investissement responsable et des critères ESG. Près de 800 participants de partout dans le monde, notamment des États-Unis, du Canada, de l'Europe et de l'Asie, ont répondu au sondage. Voici quelques-unes des principales conclusions :

70 % des répondants utilisent les critères ESG lorsqu'ils investissent.



Au Canada, cette proportion atteint 80 %, soit une hausse de plus de 5 % par rapport à 2018.



Aux É.-U., cette proportion se fixe, comme en 2018, à 65 %.



Au R.-U., cette proportion s'établit à 97 %, ce qui est un peu plus élevé qu'en 2018.

Les principales raisons pour lesquelles les répondants appliquent les critères ESG lorsqu'ils investissent :



Réduire le risque



Améliorer les rendements



Agir dans l'intérêt supérieur des clients

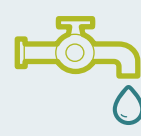
Les trois principaux enjeux ESG dans le monde :



Au Canada, la lutte contre la corruption se classe au premier rang.



Aux É.-U., c'est la cybersécurité.



En Europe et au R.-U., les changements climatiques constituent la principale préoccupation.

À quels types de placements les investisseurs appliquent-ils les critères ESG ?



87 % les utilisent à l'égard des placements en actions

62 % les utilisent à l'égard des placements en titres à revenu fixe



82 %

des répondants croient que les portefeuilles intégrant les critères ESG dégageront des rendements égaux ou supérieurs à ceux des portefeuilles qui ne tiennent pas compte de ces critères.

Conclusion



Au cours des dernières années, les investisseurs institutionnels se sont accoutumés aux investissements en fonction des critères ESG. La vaste majorité des répondants utilisent toujours les critères ESG dans leurs processus d'investissement et de prise de décision. Toutefois, le rythme d'adoption des critères ESG a ralenti. L'augmentation rapide de leur adoption de 2017 à 2018 n'a pas été constatée en 2019.

Comme on pouvait s'y attendre, les actions et les titres à revenu fixe restent les catégories d'actif pour lesquelles les investisseurs institutionnels utilisent le plus couramment les critères ESG. Les investisseurs constatent que l'offre de produits à revenu fixe intégrant les critères ESG s'est améliorée, mais ils souhaitent qu'elle s'accroisse encore.

Ainsi, bien que la tendance pluriannuelle de croissance en matière d'adoption des critères ESG semble ralentir, rien n'indique que ceux qui ont adopté ces critères s'en désintéressent ou sont moins portés à les intégrer dans leur processus d'investissement et de prise de décision. Ils en tiennent réellement compte et les utilisent pour diverses catégories d'actif et dans le cadre de leurs dialogues avec les entreprises. Ils déterminent aussi les différents enjeux ESG auxquels ils attachent le plus d'importance.

Pour en savoir plus sur l'investissement responsable ou lire la version intégrale du Sondage sur l'investissement responsable RBC Gestion mondiale d'actifs 2019, consultez le site [rbcgam.com/esg](http://www.rbcgam.com/esg).

Notre démarche en matière d'investissement responsable

À RBC GMA, nous croyons que nous pouvons améliorer le rendement durable et à long terme de nos portefeuilles en agissant comme un propriétaire actif, dynamique et responsable. Nous tenons à intégrer les critères ESG dans notre processus de gestion des placements et considérons cela comme une occasion de déceler les risques pertinents, tout en découvrant des sources de valeur pour nos clients.



Pour en savoir plus sur l'investissement responsable à RBC Gestion mondiale d'actifs, consultez le site <http://www.rbcgam.com/esg>.

Ce document est fourni par RBC Gestion mondiale d'actifs (RBC GMA) à titre informatif seulement. Il ne peut être ni reproduit, ni distribué, ni publié sans le consentement écrit préalable de RBC GMA. Le présent document ne constitue pas une offre d'achat ou de vente ou la sollicitation d'achat ou de vente de titres, de produits ou de services dans aucun territoire. Ce document ne peut pas être distribué aux personnes résidant dans les territoires où une telle distribution est interdite. RBC GMA est la division de gestion d'actifs de Banque Royale du Canada (RBC) qui regroupe RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA Inc.), RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., RBC Global Asset Management (UK) Limited, RBC Global Asset Management (Asia) Limited et BlueBay Asset Management LLP, qui sont des filiales distinctes, mais affiliées de RBC.

Au Canada, ce document est fourni par RBC GMA Inc. (y compris PH&N Institutionnel), qui est régie par chaque commission provinciale ou territoriale des valeurs mobilières auprès de qui elle est inscrite. Aux États-Unis, ce document est fourni par RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., un conseiller en placement agréé par le gouvernement fédéral. En Europe, ce document est fourni par RBC Global Asset Management (UK) Limited, qui est agréée et régie par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni. En Asie, ce document est fourni par RBC Global Asset Management (Asia) Limited aux investisseurs professionnels et institutionnels et aux grossistes. Il ne vise pas les investisseurs du secteur détail. RBC Global Asset Management (Asia) Limited est inscrite auprès de la Securities and Futures Commission (SFC) de Hong Kong.

Ce document n'a pas été revu par une autorité en valeurs mobilières ou toute autre autorité de réglementation et n'est inscrit auprès d'aucune d'entre elles. Il peut, selon le cas, être distribué par les entités susmentionnées dans leur territoire respectif. Vous trouverez des précisions sur RBC GMA au www.rbcgam.com. Le présent document n'a pas pour objectif de fournir des conseils juridiques, comptables, fiscaux, financiers, liés aux placements ou autres, et ne doit pas servir de fondement à de tels conseils. RBC GMA prend des mesures raisonnables pour fournir des renseignements à jour, exacts et fiables, et croit qu'ils le sont au moment de leur impression. RBC GMA se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de corriger ou de modifier les renseignements, ou de cesser de les publier.

Les renseignements obtenus de tiers sont jugés fiables, mais ni RBC GMA, ni ses sociétés affiliées, ni aucune autre personne n'en garantissent explicitement ou implicitement l'exactitude, l'intégralité ou la pertinence. RBC GMA et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à l'égard des erreurs ou des omissions.

® / ^{MC} Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada, utilisée(s) sous licence.

© RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. 2019.

Date de publication : (7 octobre 2019)

(10/2019)

018GAM095 (10-2019)_RI_INFOGRAPHIC_FR_V1_2 11/08/2019